

# Et si on me cambriolait pendant des obsèques?

## PRÉVENTION

Par crainte des cambriolages, des familles renoncent à publier leur adresse dans les avis de décès. Parano ou précaution utile?

ANNE KAUFMANN

«**A** votre place, je ne mettrais pas d'adresse, on ne sait jamais.» L'employé des pompes funèbres qui donne ce conseil au moment de rédiger un avis de décès parle par expérience. Il n'a jamais oublié cette famille genevoise qui a retrouvé sa villa dévalisée en rentrant d'un service funèbre. «C'est peu fréquent, mais quand ça arrive, c'est vraiment le choc de trop!»

Un coup de sonde auprès d'une dizaine d'entreprises de pompes funèbres genevoises et vaudoises démontre toutefois que cette suggestion radicale est rarissime et que, si de rares employés la formulent, c'est de

leur propre chef. Parmi nos interlocuteurs, seule l'entreprise Murith, à Genève, y recourt systématiquement. «C'est notre politique depuis deux ou trois ans, parce que certains de nos clients ont subi des préjudices importants, y explique-t-on. A partir du moment où le corps réside chez nous, nous conseillons d'utiliser notre adresse pour y adresser les condoléances.»

### «Plus utile que risqué»

La grande majorité des professionnels estiment pourtant que si des cambrioleurs ont décidé de passer à l'action pendant des obsèques, ce n'est pas l'absence d'adresse qui va les arrêter. «Ils trouveront toujours le moyen de savoir où les gens habitent», note Pierre de Mestral, des pompes funèbres Casar à Echallens. Quant à Philippe Wiesman, de la maison Blanchet et Wiesman à Renens, il est d'avis que l'utilité de la publication d'une adresse dépasse de loin ses risques: «De

toute ma carrière, il n'y a eu qu'un seul cas de cambriolage dans ma clientèle. Mais, évidemment, cela dépend peut-être de la région où l'on habite.»

### Inquiétudes sur la Riviera

Le fait est que c'est surtout à Genève et sur la Riviera que des entreprises de pompes funèbres nous ont signalé des familles qui hésitent désormais à indiquer leur domicile. «Certaines personnes commencent à évoquer la crainte des cambrioleurs, relève Yves Scyboz, des Pompes funèbres de la Riviera. Mais il ne faut pas oublier que le but d'une adresse est de pouvoir recevoir des condoléances. Et quand on est en deuil, cela compte énormément!»

Du côté de la police, tant à Genève que dans le canton de Vaud, on s'accorde à dire que les cas de cambriolage au cours d'une cérémonie funèbre sont peu nombreux. Difficile d'être plus précis, «nos statistiques ne portent que sur le *modus ope-*



CORBIS

**INDICES** Même si les cas de cambriolage pendant les funérailles semblent rares, la police reconnaît que la publication de l'adresse de la famille sur l'avis de décès peut être problématique, et que «tout ce qui peut attirer l'attention des cambrioleurs doit être évité».

*randi* des voleurs», explique Philippe Jatton, porte-parole de la police vaudoise. Il estime pourtant que «la publication de l'adresse de la famille est problématique, parce que tout ce qui peut attirer l'attention des cambrioleurs doit être évité. Nous en parlons d'ailleurs au cours des réunions que nous organisons dans le cadre de la prévention de la criminalité.»

A Genève, pas de mise en garde particulière, mais le porte-parole des forces de l'ordre,

Philippe Cosandey, est, lui aussi, d'avis que cette indication «fait partie des indices qu'il vaut mieux ne pas fournir. C'est du même ordre que de donner la date de son retour de vacances sur son répondeur.»

Les risques de se faire cambrioler pendant des obsèques sont donc faibles. Mais si cette crainte s'ajoute au chagrin, mieux vaut se l'épargner. Comment? Tout d'abord, on peut demander à utiliser l'adresse de l'entreprise de pompes funè-

bres, si elle accepte cette solution. Ou peut procéder de la même manière si le décès a eu lieu dans un EMS. Une autre possibilité est de recourir au site internet d'Edipresse hommages.ch, qui publie les condoléances pour les avis parus dans ses titres. Enfin, qu'on ait ou non publié son adresse dans l'avis de décès, un voisin ou une connaissance acceptera certainement volontiers de garder un œil sur son domicile pendant les obsèques. ■